



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2001/3/Add.5
2 avril 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Quarante-neuvième réunion plénière

(Genève, 11-13 juin 2001)

**PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE
DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE,
2001/2002 et 2002/2003 :
PRÉSENTATION INTÉGRÉE**

(Version établie avant la réunion plénière)

**ACTIVITÉ DE PROGRAMME 5
STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT¹**

Introduction

1. L'activité de programme exposée dans le présent document fait partie de la "Présentation intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique" qui offre un aperçu succinct des activités envisagées pour les deux prochaines années par les organisations internationales dans le domaine de la statistique et qui peuvent avoir des incidences sur les pays membres de la CEE, de l'Union européenne et de l'OCDE. Les informations sont présentées par domaine d'activité dans six additifs différents. La Présentation intégrée complète comprend les documents suivants :

¹ Les intitulés de rubriques qui figurent au sein des éléments de programme ont été alignés sur ceux qui sont utilisés dans les autres activités de programme, mais le texte de ces rubriques n'a pas encore été modifié. Pour l'activité de programme 5, ce texte sera aligné en automne 2001, lorsque le Bureau procédera à un examen approfondi des activités de programme 3, 5 et 6.

- Présentation intégrée : Introduction et aperçu général (CES/2001/3)
Activité de programme 1 : Organisation et fonctionnement des services de statistique (CES/2001/3/Add.1)
Activité de programme 2 : Infrastructure technique et autres questions communes (CES/2001/3/Add.2)
Activité de programme 3 : Statistiques économiques (CES/2001/3/Add.3)
Activité de programme 4 : Statistiques sociales et démographiques (CES/2001/3/Add.4)
Activité de programme 5 : Statistiques de l'environnement (CES/2001/3/Add.5)
Activité de programme 6 : Diffusion et appui aux activités du secrétariat (CES/2001/3/Add.6)

2. La présente version de la Présentation intégrée a été établie aux fins d'examen par la Conférence des statisticiens européens à sa réunion plénière qui aura lieu du 11 au 13 juin 2001. La Conférence s'appuie sur ce document pour s'acquitter de sa mission primordiale de coordination des travaux statistiques internationaux projetés pour les deux prochaines années et qui présentent un intérêt pour les pays membres de la CEE, de l'Union européenne et de l'OCDE. La Présentation intégrée est également un instrument utile de coordination au niveau national puisque les pays s'y réfèrent de plus en plus pour décider de leur participation aux réunions organisées par les organisations internationales. Après la réunion plénière, des modifications y seront apportées en fonction des décisions que la Conférence aura prises concernant les divers domaines d'activité, et une "version établie à l'issue de la réunion plénière" sera publiée.

3. Les informations présentées dans cet additif se rapportent au domaine d'activité dénommé "Activité de programme 5" qui a pour titre "Statistiques de l'environnement" et qui est subdivisée en trois "éléments de programme (EP)" ou domaines d'activité.

5.1 NOTIONS, DÉFINITIONS, CLASSIFICATIONS SECTORIELLES ET BASE DE DONNÉES SUR L'ENVIRONNEMENT

Exposé des problèmes : Créer un système intégré de statistiques de l'environnement comparables sur le plan international qui puisse aider les gouvernements à définir et à ajuster des politiques en matière de réglementation, de fiscalité et de gestion des ressources qui ont une incidence directe ou indirecte sur l'environnement. Parmi les principaux éléments de ce système figurent :

- l'élaboration et la révision des définitions, notions et classifications statistiques;
- l'élaboration de concepts pour la mise au point d'indicateurs de l'environnement;
- la collecte, la compilation, le traitement et la diffusion de données sur l'environnement qui soient comparables au niveau international et utiles pour l'application des politiques.

Les objectifs spécifiques sont l'étude et l'évaluation des questionnaires actuels et la préparation en commun, si nécessaire, de nouveaux questionnaires pour éliminer les doublons et réduire autant que possible les inévitables différences de concepts ou de domaines d'application.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Méthodologies types convenues pour les dépenses et les moyens de protection de l'environnement; les statistiques des déchets et du recyclage; les éco-industries; les écotaxes et d'autres instruments économiques. Une amélioration de la qualité des demandes de données sur l'environnement émanant des organisations internationales/intergouvernementales ainsi que de la qualité des données contenues dans les bases de données internationales.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Problèmes relatifs au Protocole de Kyoto. Indépendamment des problèmes d'ordre technique liés à l'application du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le fait que plusieurs grands pays ne l'ont pas ratifié est très préoccupant. La non-ratification du Protocole de Kyoto réduira son efficacité dans l'optique d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Études relatives à la performance environnementale. La collaboration entre l'OCDE et la CEE concernant le programme d'études relatives à la performance environnementale continue d'être très fructueuse. En 2000, de telles études ont été réalisées sur six pays et des rapports de suivi ont été élaborés pour trois pays.
- Problèmes concernant la collecte en commun de données : En 2000, la Conférence a demandé aux organisations concernées de mieux coordonner leurs activités de collecte de données et de simplifier leurs questionnaires. Cette question a fait l'objet de nouvelles discussions entre l'OCDE, Eurostat et l'AEE, ainsi qu'avec les pays. En septembre 2000, la réunion d'Eurostat avec les États membres consacrée aux statistiques de l'environnement a permis de discuter de cette question. Les participants à cette réunion ont reconnu qu'il était urgent d'améliorer la disponibilité et la qualité des données. Il convient de réexaminer le questionnaire commun OCDE/Eurostat, en vue de privilégier les tableaux les plus importants. Il a été convenu qu'il fallait désigner une organisation chef de file pour chaque domaine. Pour Eurostat, les questionnaires prioritaires porteraient sur les déchets, l'eau et les dépenses en matière d'environnement et, tant que de nouveaux systèmes ne seraient pas mis en place, sur l'utilisation des sols. (Voir également l'élément de programme 3.10 (Utilisation des sols et paysage), les explications sur l'enquête LUCAS et l'évaluation en 2001 et 2002.) L'AEE, Eurostat et l'OCDE doivent discuter des données concernant les émissions dans l'atmosphère, en vue de trouver une solution, en utilisant les données notifiées aux secrétariats des conventions. Il faudrait que l'AEE examine les sections consacrées à la qualité de l'air, à la qualité des masses d'eau continentales et au milieu marin eu égard aux autres systèmes de communication d'informations, pour que ceux-ci fournissent à l'OCDE les données nécessaires pour les pays européens. En ce qui concerne le bruit et la faune et la flore, il n'existe actuellement aucune autre source de données.

Une réunion au niveau des directeurs entre l'OCDE, Eurostat et l'AEE a eu lieu en février dans le but de faire avancer cette question.

- Problèmes de collecte commune de données - Indicateurs agroenvironnementaux : La possibilité d'une collecte commune de données par l'OCDE et Eurostat fait l'objet de discussions dans le domaine des indicateurs agroenvironnementaux. Dans un premier temps, cette collecte pourrait porter sur les bilans d'azote, les pesticides, les émissions

de gaz ayant des effets sur le climat, et l'agriculture biologique. Il est prévu d'indiquer préalablement les données déjà disponibles. Ultérieurement, la collecte de données pourrait également porter sur d'autres indicateurs. La collecte de données fera l'objet d'autres discussions entre les secrétariats et avec les pays, lors de réunions d'Eurostat et de l'OCDE.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2001 :

- Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre au titre de cet élément de programme (voir la section ci-après "Activités et moyens").

Réunions de juillet 2001 à juin 2003

- CEE-Eurostat : Réunion de travail commune sur les questions de méthodologie concernant les statistiques de l'environnement, octobre 2001
- Eurostat : Groupe de travail sur les statistiques de l'environnement, 19-21 septembre 2001
- Eurostat : Groupe de travail sur les statistiques des déchets, 24 et 25 septembre 2001
- Eurostat : Groupe de travail des statistiques de l'environnement et Comité des statistiques de l'énergie, réunion commune, 12 octobre 2001
- Eurostat : Groupe de travail sur les dépenses en matière d'environnement, 3 et 4 décembre 2001
- Eurostat : Groupe de travail sur les dépenses en matière d'environnement, une fois par an, en janvier ou en décembre
- Eurostat : Statistiques sur l'agriculture et l'environnement, une fois par an, en février
- Eurostat : Groupe de travail sur les statistiques des transports et de l'environnement, une fois par an, en mai
- Eurostat : Groupe de travail sur les statistiques de l'eau, au printemps 2002
- Eurostat : Groupe de travail sur les statistiques de l'environnement, une fois par an, en septembre
- Eurostat : Groupe de travail sur les statistiques des déchets, en été 2002
- Eurostat : Groupe de travail sur les statistiques de l'énergie et Comité des statistiques de l'environnement, réunion commune, une fois par an, en octobre
- OCDE : Groupe de travail sur la prévention et le recyclage des déchets (deux réunions par an)
- OCDE : Groupe de travail mixte du Comité de l'agriculture et du Comité des politiques d'environnement, 9-11 juillet 2001

- OCDE : Groupe de travail sur l'information et les perspectives en matière d'environnement (une ou deux réunions par an, la prochaine devant se tenir en octobre 2001)
- OCDE : Groupe de travail sur les politiques nationales en matière d'environnement (deux réunions par an)
- OCDE : Réunion commune des experts de l'environnement et des impôts, en novembre 2001
- Commission de statistique de l'ONU : Réunion d'experts consacrée au deuxième volume du Manuel sur les statistiques de l'environnement, en 2003

Rapporteur : Eurostat

Activités et moyens de juillet 2001 à juin 2003

Activités de la CEE :

Travaux méthodologiques en cours :

a) Organisation en 2001-2002 d'une réunion de travail commune avec Eurostat consacrée aux aspects méthodologiques suivants des statistiques de l'environnement :

i) établissement de statistiques sur l'air, l'eau, l'utilisation des sols et les déchets selon les classifications NACE/CITI et leurs utilisations; ii) statistiques sur l'environnement (données de base, indicateurs, etc.) comme base de la prise de décisions aux échelons national, régional et local. Quelles sont les données et les méthodes qui conviennent et qui sont matériellement possibles à différents niveaux géographiques ? iii) expériences des pays pour ce qui est d'articuler les données relatives à l'environnement sur les différents secteurs économiques, par exemple transports, énergie, agriculture, pêche, industrie et tourisme; iv) indicateurs de l'environnement urbain (par exemple, modification de l'utilisation des sols, bruit, pollution atmosphérique, santé humaine, patrimoine culturel, etc.); v) utilisation de méthodes d'estimation et de mesures indirectes pour obtenir des données relatives à l'environnement pour les régions où celles-ci font défaut.

Autres travaux :

- b) Création, en fonction des besoins, d'équipes spéciales chargées d'étudier d'autres aspects méthodologiques des statistiques sur l'environnement.
- c) Préparation, si les ressources le permettent et si nécessaire, de manuels consacrés aux méthodes utilisées pour la collecte, la compilation ou la diffusion de statistiques sur l'environnement.
- d) Participation à des mécanismes de coordination, en particulier l'Équipe spéciale sur les statistiques de l'environnement.

Ressources du secrétariat : Moyennes.

Renvoi : L'élément de programme 3.10 rend compte des travaux relatifs aux Statistiques agricoles liées à l'environnement qu'entreprend le Groupe spécial d'experts commun FAO/CEE des statistiques alimentaires et agricoles (voir CES/BUR.2000/19/Add.3).

Voir également, dans l'élément de programme 2.6 (CES/BUR.2000/19/Add.2), la Réunion de travail de la CEE sur les systèmes d'information géographique.

Activités de la Division de l'environnement et de l'habitat de la CEE :

La base de données de l'International Environment Data Service continue à être utilisée aux fins de l'étude relative à la performance environnementale. Ce programme est également le principal utilisateur de la base de données sur l'environnement. Cette base de données a été élargie et contient maintenant toutes les informations obtenues de sources nationales dans le cadre de l'étude relative à la performance environnementale, et provenant de bases de données internationales qui se rapportent aux indicateurs de l'environnement des pays examinés. Elle peut actuellement être consultée sur l'Intranet de la CEE.

Activités d'Eurostat : (*Thème 71 - Statistiques et indicateurs de l'environnement (711-718)*) :

Travaux en cours :

Les statistiques sur l'environnement sont encore peu abondantes et il existe d'importantes lacunes et des problèmes de qualité en ce qui concerne les ensembles de données prioritaires. Il est donc nécessaire d'améliorer constamment la communication et la diffusion régulières de statistiques sur l'environnement avec le concours des États membres, afin de combler les lacunes dans les données, d'améliorer la qualité de celles-ci et de faciliter leur transfert. Cela exige une coopération étroite avec l'OCDE et l'AEE, afin de faciliter la communication de données par les pays.

Eurostat met actuellement en place un système de statistiques communautaires sur les déchets dans le cadre de l'application du futur règlement relatif aux statistiques sur les déchets. Ce système contient toutes les définitions de base concernant la production et le traitement des déchets (par exemple, catégories de la NACE, classification statistique des déchets et classification des installations de traitement). Il indique également des domaines qui devront faire l'objet d'études pilotes, lorsque des travaux méthodologiques complémentaires sont nécessaires (importation et exportation de déchets, déchets d'emballage et prétraitement des déchets).

Les statistiques sur l'utilisation de l'eau et le traitement des eaux usées reposent sur une collecte volontaire de données par les États membres. Il existe d'importantes lacunes dans les données. Eurostat a créé une équipe spéciale chargée d'affiner les définitions, d'aider à élaborer les méthodologies, de fixer les priorités et de conclure avec les États membres des "accords verbaux" sur le transfert d'ensembles de données prioritaires.

Les dépenses courantes et d'équipement engagées par les entreprises industrielles pour protéger l'environnement sont couvertes par le règlement du Conseil relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises, et des études pilotes ont été réalisées à leur sujet. D'autres

travaux seront également accomplis en vue d'affiner les définitions et de faciliter la réalisation des enquêtes sur le terrain. Les travaux se poursuivront également dans le but d'améliorer les données nécessaires pour l'établissement des statistiques sur les dépenses publiques en matière d'environnement.

Eurostat étudie les statistiques de l'agriculture, de l'énergie et des transports, afin de mettre en évidence les aspects environnementaux dans la perspective de la production d'indicateurs (voir également l'élément de programme 2.8). Des bilans de l'azote et des statistiques sur les pesticides sont également établis dans le cadre des indicateurs agroenvironnementaux, et des travaux méthodologiques sont accomplis à cet égard. Un modèle de base de données pour les indicateurs de pression liés au transport sera élaboré.

Un ensemble d'indicateurs de pression est en cours de publication et certains d'entre eux, par exemple les indicateurs concernant les produits chimiques toxiques, soulèvent d'importants problèmes méthodologiques, qui nécessiteront des travaux complémentaires. Eurostat participe aux travaux sur les indicateurs globaux de l'Union européenne pour l'environnement.

Eurostat fournit également une assistance aux pays PHARE et à des pays méditerranéens ne faisant pas partie de l'Union européenne dans le domaine des statistiques sur l'environnement.

Objectifs prioritaires :

- Mesures d'application concernant le règlement relatif aux statistiques sur les déchets (règlements et lignes directrices de la Commission)
- Manuel sur les statistiques relatives à l'eau
- Mesures d'application concernant les variables environnementales prévues dans le règlement relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises (règlements et lignes directrices de la Commission)
- Révision éventuelle du projet de manuel concernant les statistiques sur les pesticides et recommandations sur les bilans d'azote.

Nouvelles activités à entreprendre :

La proposition du sixième Programme d'action pour l'environnement de l'Union européenne, prévue pour le printemps 2001, influera sur les priorités en matière de collecte de données relatives à l'environnement. En particulier, les statistiques sur l'environnement et la santé et sur les produits chimiques dangereux pour l'environnement devraient nécessiter un surcroît d'efforts. Un document stratégique de l'Union européenne sur la durabilité sera également présenté par la Commission au printemps 2001. Il aura des incidences sur les priorités concernant non seulement des statistiques sur l'environnement mais également les statistiques dans d'autres domaines.

Activités de l'OCDE :

Données sur l'environnement :

Travaux en cours :

1. Poursuite de l'amélioration de la qualité et de la comparabilité internationale des données collectées et utilisées par l'OCDE, et développement de la base de données de son système d'information sur les ressources et l'environnement (SIREN). Les priorités sont les suivantes : i) données nécessaires pour le calcul des indicateurs internationaux sur l'environnement et pour l'étude de la performance environnementale des pays; ii) poursuite du développement des données économiques présentant un intérêt sur le plan de l'environnement, y compris les données sur les dépenses en matière d'environnement et sur les recettes provenant des écotaxes, à l'aide du cadre statistique élaboré en étroite coopération avec Eurostat.
2. Poursuite de l'examen des questionnaires de l'OCDE sur l'état de l'environnement et sur les dépenses engagées pour lutter contre la pollution (questionnaire commun OCDE/Eurostat pour les pays membres de l'Union européenne et de l'AELE et les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne; coopération avec la Division de statistique de l'ONU pour les pays qui ne sont pas membres de l'OCDE). Les définitions et les classifications utilisés dans le questionnaire font l'objet d'un examen, en vue de tenir compte des évolutions les plus récentes au niveau international. Les classifications statistiques normalisées adoptées par la Conférence sont utilisées dans la mesure du possible. La section du questionnaire concernant les forêts fait l'objet d'une coordination avec la CEE et la FAO, tandis que la section relative aux déchets fait l'objet d'une coordination avec le secrétariat de la Convention de Bâle. Les données demandées dans les différentes sections feront l'objet d'un classement par priorité et l'OCDE étudiera la possibilité d'utiliser de nouvelles sources internationales de données, en vue de réduire la charge de travail des pays.
3. Collecte et traitement de données (cycle de deux ans; prochaine collecte en 2002). Coopération avec Eurostat, l'Agence européenne pour l'environnement et la Division de statistique de l'ONU.
4. Communication d'informations sur la gestion des déchets : Harmonisation du système de contrôle de l'OCDE pour les déchets récupérables avec la Convention de Bâle, et création d'un système de contrôle mondial harmonisé.

Objectifs prioritaires et résultats attendus :

1. Questionnaire révisé de l'OCDE sur les dépenses en matière d'environnement en vue d'une collecte de données en 2002 (avec Eurostat).
2. Section révisée du questionnaire de l'OCDE relative aux masses d'eau continentales en vue d'une collecte de données en 2002 (avec Eurostat).
3. Publication du Compendium de données sur l'environnement de l'OCDE (biennal; prochaines éditions : fin 2001 et fin 2003).

4. Publication de monographies sur les dépenses en matière d'environnement.
5. Base de données de l'OCDE sur les recettes provenant d'écotaxes (<http://www.oecd.org/env/policies/taxes/index.htm>).
6. Communication d'informations sur la gestion des déchets : documents révisés concernant la mise en œuvre du système de contrôle OCDE pour les mouvements transfrontières de déchets destinés aux opérations de valorisation (manuel révisé).

Indicateurs environnementaux :

Travaux en cours :

Poursuite des travaux sur la méthodologie, la comparabilité, la publication et l'utilisation d'indicateurs environnementaux. Coopération avec d'autres organisations internationales, dont l'AEE, la Division de statistique de l'ONU et la Banque mondiale. Les priorités sont les suivantes :

- Examen des indicateurs de base de l'environnement de l'OCDE;
- Définition d'un sous-ensemble d'importants indicateurs de base;
- Mise au point et affinement d'indicateurs sectoriels : indicateurs sur les transports et l'environnement, indicateurs sur l'énergie et l'environnement, indicateurs agroenvironnementaux (voir plus loin), indicateurs de la consommation durable des ménages, et indicateurs du tourisme et de l'environnement;
- Développement de l'utilisation d'indicateurs de l'environnement dans l'étude de la performance environnementale des pays.

Objectifs prioritaires et résultats attendus :

1. Publication des indicateurs de base de l'environnement de l'OCDE (biennale, en alternance avec le Compendium de données sur l'environnement).
2. Publication des indicateurs sectoriels de l'OCDE.

Voir également l'élément de programme 2.8 en ce qui concerne les travaux de l'OCDE sur des indicateurs de développement durable.

Indicateurs agroenvironnementaux :

Travaux en cours :

Voir nouvelle publication intitulée *Indicateurs environnementaux pour l'agriculture, volume 3 : Méthodes et résultats*, OCDE, 2001, Service des publications, Paris.

Objectifs prioritaires et résultats attendus :

1) Puits de carbone dans le sol; 2) érosion du sol; 3) biodiversité et habitat; 4) qualité de l'eau. Établissement d'un rapport complet pour la fin de 2002 ou le début de 2003 sur les progrès accomplis d'ici là en ce qui concerne l'élaboration des indicateurs agroenvironnementaux de l'OCDE.

Activités nouvelles :

Création du site Web de l'OCDE sur les indicateurs agroenvironnementaux (<http://www.oecd.org/agr/env/indicators.htm>).

Activités d'autres organisations :

Agence européenne pour l'environnement (AEE) :

Travaux en cours :

Création de réseaux, s'étendant à l'ensemble de l'Europe, pour la surveillance de la qualité de l'air et de l'eau, des émissions dans l'atmosphère et l'eau, et de la couverture du sol, grâce à l'échange régulier de données et à la création de bases de données centrales (<http://eea.eu.int>). L'AEE utilise les informations provenant de ces réseaux et des statistiques d'autres organisations pour établir, à l'intention des responsables politiques, des évaluations des changements de l'état de l'environnement et des facteurs de ceux-ci. Des rapports établis pour divers destinataires reposent sur des indicateurs.

L'AEE est le centre responsable des méthodologies des inventaires européens des émissions dans l'atmosphère. Elle gère, avec l'Équipe spéciale des inventaires et des projections relatives aux émissions de la CEE, le Guide de l'inventaire des émissions atmosphériques EMEP/CORINAIR et le logiciel connexe.

Priorités :

Extension des réseaux aux pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne. Harmonisation et rationalisation des flux de données liés aux besoins en matière d'élaboration de politiques. Mise au point d'un ensemble cohérent d'indicateurs concernant les questions d'environnement et permettant la prise en compte de préoccupations liées à l'environnement lors de la définition des politiques sectorielles de l'Union européenne.

Activités nouvelles :

Établissement d'un rapport sur des indicateurs intitulé "Environmental signals 2001". Évaluation paneuropéenne à l'intention de la Conférence ministérielle sur l'environnement qui se tiendra à Kiev au printemps 2003. Élaboration de rapports sur des indicateurs environnementaux sectoriels. Poursuite de la préparation de rapports thématiques établissant un lien entre les priorités législatives et relatives à la politique de l'environnement (mécanisme de surveillance des émissions de gaz à effet de serre, par exemple).

Division de statistique de l'ONU :

Travaux méthodologiques en cours :

Actuellement, la Division de statistique de l'ONU met en place une base de données contenant des statistiques et des indicateurs sur l'environnement. Celle-ci contient des données recueillies au moyen du questionnaire sur les indicateurs de l'environnement de la Division statistique de l'ONU et importe des données provenant de sources internationales. Le premier Compendium pilote de statistiques et d'indicateurs de l'environnement de la Division de statistique de l'ONU sera publié en 2001. La collecte de données suivante de la Division, qui concerne les pays non membres de l'OCDE, doit avoir lieu au cours du premier semestre 2001.

Le premier volume du Manuel des statistiques de l'environnement, qui portera sur les statistiques concernant la pollution et la qualité de l'environnement, sera achevé en 2001. Le deuxième volume, relatif aux statistiques sur les ressources naturelles, devrait être publié en 2003. L'objet du Manuel est d'aider les services nationaux de statistique à créer et à élaborer leurs programmes de statistiques sur l'environnement.

Dans le cadre du projet de l'ONU relatif au renforcement des capacités d'établissement de statistiques et d'indicateurs pour donner suite aux conférences dans la région de la Communauté des Caraïbes, la Division de statistique de l'ONU fournit aux pays de la région une assistance technique en matière de statistiques sur l'environnement.

Objectifs prioritaires :

Les priorités pour la période 2001-2003 comprennent la mise en place d'une collecte biennale de données et la production du Compendium, ainsi que l'élaboration du Manuel sur les statistiques de l'environnement.

Activités nouvelles à entreprendre :

La Division de statistique de l'ONU étudiera les possibilités de mise au point de méthodes d'estimation des pressions environnementales de base dans les pays en développement. Elle a l'intention de publier des profils environnementaux de pays sur Internet.

Banque mondiale :

La Banque mondiale contribue et continuera de contribuer à la mise au point d'indicateurs environnementaux de base permettant de suivre les progrès accomplis vers les buts internationaux de développement adoptés par elle-même, l'Organisation des Nations Unies et le Comité d'aide au développement de l'OCDE.

La création et le développement d'une base de données sur l'environnement sont en cours. Cette dernière porte notamment sur les pays de la CEE et est mise à jour annuellement à partir de diverses sources propres à la Banque mondiale et extérieures à celle-ci. À la disposition de l'ensemble du personnel de la Banque mondiale, elle est principalement utilisée pour la partie des Indicateurs du développement dans le monde relative à l'environnement. En outre, un ensemble d'indicateurs de l'environnement est publié chaque année par le Département de l'environnement et le Groupe de gestion des données sur le développement de la Banque mondiale.

Cette publication, structurée par pays, porte sur plus de 150 pays, et la page consacrée à chacun d'entre eux présente plus de 50 indicateurs.

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT) :

Travaux en cours : Les projets pour la période 2001-2003 comprennent la collecte et l'exploitation statistique de données concernant la protection de l'environnement. Il est également prévu d'offrir aux services nationaux de statistique des services consultatifs concernant les dispositions à prendre pour l'observation statistique de la protection de l'environnement.

Outre des rapports spéciaux, les bulletins de statistique de la CEI-STAT contiendront périodiquement des documents statistiques et analytiques portant sur diverses questions d'environnement.

Une note analytique intitulée "Progrès des travaux visant à faire face à l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl" sera publiée en 2001.

5.2 COMPTABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Exposé des problèmes : Examiner les faits nouveaux en matière de comptabilité des ressources naturelles; veiller à l'existence d'un mécanisme permettant de rapprocher la comptabilité matérielle et les éléments monétaires correspondants de la comptabilité nationale; suggérer les moyens d'effectuer une synthèse des différentes méthodes qui soit suffisamment souple pour tenir compte de cas particuliers dans un cadre globalement cohérent; essayer d'éviter les divergences d'approche entre les pays membres de la CEE et les pays n'appartenant pas à la région (en particulier les pays en développement).

L'un des objectifs sera de déterminer comment interpréter la "comptabilité verte" par rapport aux actifs naturels marchands (tels que les ressources minérales et forestières qui peuvent être exploitées de manière trop intensive) et non marchands (tels que l'air et l'eau utilisés comme puits).

Objectifs stratégiques à moyen terme : Analyse sous une forme ou sous une autre des volumineuses études consacrées à l'environnement afin de veiller à ce que des informations complètes sur les faits nouveaux en matière de comptabilité de l'environnement soient rapidement disponibles; réalisation de nouvelles études; mise au point de nouvelles méthodes. Critique et comparaison des systèmes de portée générale pour en souligner les similitudes et les différences.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Eurostat et l'OCDE doivent convenir d'une division du travail mutuellement acceptable; cette question sera examinée à la réunion d'automne du Bureau.
- La Division de statistique de l'ONU, en collaboration avec le Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale, la Banque mondiale, l'OCDE et Eurostat, a poursuivi les travaux relatifs à la révision du manuel de l'ONU sur le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE). Ce manuel devrait être achevé pour la fin juillet 2001.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2001 : Néant

Réunions de juillet 2001 à juin 2003 :

- Eurostat : Groupe de travail des comptes économiques pour l'environnement, 19-21 septembre 2001
- Eurostat : Groupe de travail des comptes économiques pour l'environnement, 3-4 décembre 2001
- Eurostat : Groupe de travail des comptes économiques pour l'environnement, trois fois par an, en janvier, en septembre et en décembre
- Eurostat : Atelier de Namea, une fois par an, en juin
- OCDE : Groupe de travail sur l'information et les perspectives en matière d'environnement, octobre 2001 (question connexe : questionnaire sur les dépenses en matière d'environnement)
- Division de statistique de l'ONU : Atelier régional sur la comptabilité environnementale pour les pays de l'ASEAN (Indonésie, 2002)
- Division de statistique de l'ONU : Atelier régional sur la comptabilité environnementale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en collaboration avec la CEPALC
- Division de statistique de l'ONU : Atelier régional sur la comptabilité environnementale pour les pays d'Afrique australe (Zimbabwe)
- Groupe de Londres : Réunion après la révision du SCEE

Rapporteur : Eurostat

Activités et moyens de juillet 2001 à juin 2003

Activités de la CEE : Néant

Activités de l'OCDE :

Les travaux sur la comptabilité environnementale s'appuient sur l'expérience acquise par l'OCDE en matière d'examen simultané des questions d'environnement et des questions économiques. Ils comprennent, outre des travaux méthodologiques, la collecte et le traitement de données sur les dépenses en matière d'environnement; des échanges réguliers d'informations et l'établissement de rapports d'activité dans les pays membres et partenaires; des travaux

de comptabilité environnementale dans le cadre des évaluations des systèmes d'information sur l'environnement réalisées par l'OCDE.

Travaux en cours :

1. Poursuite des travaux sur les dépenses en matière de lutte contre la pollution : méthodologie, examen du questionnaire en 2000-2001 (voir également l'élément de programme 5.1);
2. Examen des travaux réalisés jusqu'à présent dans le domaine de la comptabilité des flux matières (nationale et internationale); identification et définition d'indicateurs dérivés pour compléter les autres indicateurs de ressources.

Objectifs prioritaires et résultats attendus :

1. Publication de données sur les dépenses en matière d'environnement pour les pays de l'OCDE en 2001;
2. Élaboration d'un questionnaire révisé en 2002 (avec Eurostat);
3. Inclusion d'indicateurs sur certains flux matières dans les publications appropriées de l'OCDE;

Activités d'Eurostat : (*Thème 41 - Comptes trimestriels et de l'environnement (412)*) :

Travaux méthodologiques en cours :

- Examiner les implications du SCEE révisé pour le développement et l'orientation de la comptabilité environnementale dans l'Union européenne.
- Certains domaines devront encore faire l'objet de travaux conceptuels : en particulier, Eurostat achèvera les méthodologies convenues et un ensemble de tableaux comptables pour l'eau, le sol, les bilans matières et les comptes des déchets.
- Pour améliorer la qualité et la comparabilité, Eurostat produira plusieurs guides de l'établissement des statistiques, notamment sur les comptes des dépenses, les bilans matières et les comptes des émissions.

Le développement des comptes de l'environnement dans les États membres a été aidé par des projets pilotes financés au moyen du budget de la Commission. La reconduction de ce financement est essentielle pour maintenir le rythme de progression mais, graduellement, les pays devront assumer la charge financière eux-mêmes au moyen de leurs propres ressources.

Objectif prioritaire :

Le manuel sur le Système intégré de comptabilité environnementale et économique au niveau mondial devrait être achevé au cours du premier semestre 2001 et Eurostat en sera l'un des coéditeurs. La comptabilité environnementale sera implantée de plus en plus solidement dans les États membres.

Nouvelles activités à entreprendre :

Au fur et à mesure de l'établissement de la comptabilité environnementale dans les États membres, Eurostat mettra en place une base de données et un programme de publications couvrant un ensemble de comptes de l'environnement qui seront autant que possible intégrés au niveau de l'Union européenne et régulièrement actualisés et améliorés. Ces activités porteront sur les émissions dans l'atmosphère, les taxes et les dépenses pour l'environnement et des comptes pour les ressources forestières souterraines.

Activités d'autres organismes :

Agence européenne pour l'environnement (AEE) :

Projets dans les domaines de l'eau, des sols et des forêts; projets consacrés aux écotaxes et aux coûts de certaines technologies de protection de l'environnement ("courbes du coût de la prévention").

Division de statistique de l'ONU :

Travaux méthodologiques en cours :

La Division de statistique de l'environnement continue à participer à la révision du SCEE, en coopération avec le Groupe de Londres. Elle a coordonné l'examen de certains chapitres, a participé à l'élaboration du manuel et est membre du Comité de coordination. La Division a l'intention de publier le manuel, en coopération avec la Banque mondiale, l'OCDE et Eurostat.

La Division de statistique de l'ONU a publié en 2000, conjointement avec le PNUE, le manuel de comptabilité nationale intitulé *Comptabilité environnementale et économique intégrée - Manuel des opérations*. Ce manuel a été établi par le Groupe de Nairobi, qui a rassemblé des experts d'organisations nationales, internationales et non gouvernementales. Il s'agit d'un outil pratique qui facilite la mise en œuvre des modules les plus concrets du SCEE. Il est complété par un logiciel convivial, développé par la Division de statistique et la Fondazione Enrico Mattei, qui consiste en une série de feuilles de travail liées entre elles par des formules.

La Division de statistique collabore avec la FAO et l'ONU à l'élaboration d'un manuel de comptabilité environnementale et économique intégrée pour les pêches. Ce manuel devrait être publié vers la fin de 2001.

Objectifs prioritaires :

Les objectifs prioritaires de la Division de statistique sont de produire : a) un manuel sur le SCEE révisé et b) un manuel de comptabilité environnementale et économique intégrée pour les pêches.

Activités nouvelles à entreprendre :

La Division de statistique a l'intention de continuer à participer aux réunions du Groupe de Londres, en établissant des documents techniques. En particulier, elle prévoit de collaborer avec le Groupe de Londres à l'élaboration de manuels "opérationnels" sur certaines ressources

naturelles ou des questions de comptabilité environnementale. Ces manuels compléteront le SCEE révisé, en présentant des recommandations concrètes pour la mise en œuvre de ce dernier.

La Division de statistique a également l'intention d'établir et de publier des documents de formation sur la mise en œuvre du SCEE qui puissent être utilisés au cours de séminaires de formation et présentent des explications simples sur la façon d'appliquer le SCEE. Elle prévoit également d'exécuter des projets de pays sur la comptabilité de l'économie de l'environnement.

Banque mondiale :

La Banque mondiale coopère étroitement avec la Division de statistique de l'ONU dans ce domaine et continue de soutenir des initiatives en matière de comptabilité de l'environnement, principalement par le biais du Groupe de Londres. Elle contribue à la rédaction du SCEE révisé s'agissant des questions d'évaluation, ainsi que de la pertinence opérationnelle potentielle du manuel envisagé et de son utilisation pour faciliter toute une gamme de décisions en matière de gestion. Les travaux accomplis dans ce domaine sont renforcés par la mise au point d'indicateurs de changement de l'environnement, y compris l'estimation de l'"épargne réelle" pour plus de 120 pays.

Groupe de Londres sur les statistiques de l'environnement :

Travaux méthodologiques en cours :

Les travaux méthodologiques du Groupe de Londres continuent à être consacrés entièrement à la révision du Manuel de comptabilité économique et environnementale intégrée de l'ONU (SCEE). Ce travail de révision entre maintenant dans sa phase finale. Des versions préliminaires de tous les chapitres du manuel révisé ont maintenant été établies et diffusées pour observations auprès de diverses instances internationales et via le site Web du Groupe de Londres (ww2.statcan.ca/english/citygrp/london/london.htm). Le processus de révision est dirigé par le Comité de coordination du Groupe de Londres et la rédactrice du SCEE (Anne Harrison, Direction des statistiques de l'OCDE). La structure finale du manuel révisé a été adoptée et la plupart des chapitres sont bien avancés. Cependant, il faut encore achever la révision, rédiger des textes supplémentaires et parvenir à un accord sur des aspects controversés de la comptabilité environnementale (en particulier ceux qui ont trait à l'évaluation de l'environnement). Il est prévu que le manuel sera terminé et remis aux organisations internationales chargées de le publier (ONU, OCDE, Eurostat et Banque mondiale) d'ici à la fin juillet 2001.

Objectifs prioritaires au cours des deux prochaines années :

L'objectif prioritaire unique du Groupe de Londres est l'achèvement de la révision du manuel du SCEE.

Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années :

Après l'achèvement de la révision du manuel du SCEE, le Groupe de Londres reprendra son mode de fonctionnement normal, c'est-à-dire qu'il tiendra une réunion annuelle consacrée à la poursuite du développement méthodologique et empirique de la comptabilité

environnementale dans les pays développés et en développement. Ces travaux pourraient consister à rédiger des manuels "opérationnels" sur la comptabilité de l'environnement qui compléteront le manuel du SCEE, qui est davantage axé sur des concepts et des méthodologies.

5.3 STATISTIQUES MÉTÉOROLOGIQUES

Note du Secrétariat : Cet élément de programme a été ajouté à la Présentation intégrée il y a un an, dans un souci de cohérence avec la classification CAC des activités statistiques. Comme aucune des organisations internationales communiquant des informations n'en a présentées sur des travaux prévus dans le domaine des statistiques météorologiques, le Bureau recommande que cet élément de programme soit supprimé de l'activité de programme 5.

Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2001 :

- Supprimer cet élément de programme de l'activité de programme 5 de la Présentation intégrée.
